

STRAED

RÈGLEMENT APPELS A PARTICIPATION STRAED n°6

Dernière modification 14/05/2025

PRÉAMBULE

L'association photographique STRAED organise du 20 Mai au 31 août 2025 un appel à participation de travaux photographiques en vue d'une publication papier.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Art 1

L'appel à participation est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs ou professionnels français ou étrangers, sans limite d'âge mais majeurs.

Art 2

Tous les genres, traitement et procédés photographiques sont acceptés.

Les travaux seront appréciés au regard de leur qualité et de leur originalité, ainsi que sur l'adéquation entre les images et la note d'intention.

Les archives sont acceptées si elles ne datent pas de plus de cinq ans.

Art 3

Les photographes peuvent candidater sur un ou deux thèmes avec un maximum de 15 photos par thème.

Les projets collectifs sont acceptés. Dans ce cas, l'acceptation du règlement revient à un membre désigné de ce collectif et engage le dit-collectif sous son nom.

Art 4

Le candidat garantit qu'il est seul détenteur de l'ensemble des droits d'exploitation attachés à ces images.

Art 5

Le candidat doit être en possession des autorisations des personnes physiques dont l'image est utilisée. STRAED ne saurait être tenue responsable d'un litige opposant le candidat et une personne photographiée

Art 6

Il/elle photographe participant-e s'engage à ce que le contenu de son œuvre respecte l'ensemble des législations en vigueur et plus particulièrement en ne constituant pas une infraction pénale susceptible d'engendrer des troubles à l'ordre public. Il veillera à ce que les œuvres proposées :

- Ne contienne pas de propos dénigrants ou diffamatoires
- Ne porte pas atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un État ou d'un territoire
- N'incite pas à la discrimination qu'elle soit basée sur le sexe, la religion, la nationalité, l'invalidité, l'orientation sexuelle, l'âge ou les opinions politique
- N'incite pas à la haine, à la violence, au suicide et au racisme
- Respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et ne porte pas atteinte à la réputation, à la vie privée et à l'image de ces derniers.

(liste non exhaustive)

Art 7

Les informations transmises via le site internet de STRAED sont régies par les dispositions relatives au RGPD. Vous disposez du droit de suppression des données vous concernant en écrivant à contact@straed-collectif.com. Les données recueillies sur le formulaire serviront uniquement dans le cadre de l'appel à participation et ne seront en aucun cas divulguées à des tiers.

Art 8

Le candidat autorise STRAED à utiliser ses images exclusivement pour la promotion et/ou la communication d'appel à projets.

Art 9

STRAED reconnaît que le/la candidat-e conserve la propriété pleine et entière des droits d'auteur de toutes les photographies soumises.

Art 10

STRAED publiera à la fin de l'année un fanzine contenant les images et les textes des lauréats-es.

Les frais liés à la maquette, à l'impression, à la distribution et à l'envoi des exemplaires seront à la charge de STRAED.

La diffusion des exemplaires sera organisée en prévente, en librairie et lors d'évènements photos.

Art 11

La participation est nominative et limitée à une participation par personne sur un ou deux thèmes.

Art 12

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

PROCESSUS DE PARTICIPATION

Deux thèmes sont proposés aux candidats :

- Vie de bureau
- L'instant décisif

Tous les formats photographiques et tous les genres photographiques (Reportage, portraits, photographie de rue, photo documentaire, paysages, etc.) sont acceptés

Importer ses images

Pour candidater, rendez vous à l'adresse suivante :

<https://straed-collectif.com/formulaire-de-participation-straed>

et remplissez tous les champs avant le 31 août 2025 minuit (heure de Paris).

«NOM_PRENOM_TITREDUTHEME.pdf » Exemple :
« DUBOIS_CHARLES_VIEDEBUREAU.PDF) :

- Votre nom, prénom, adresse, Date de naissance, Adresse mail, N° de portable, compte Instagram, Facebook ou Site web
- Le titre de la série dans le thème ou les thèmes auxquels vous candidatez
- Une note d'intention expliquant les choix artistiques faits par l'auteur/autrice
- Une courte biographie orientée sur votre travail photographique que vous ayez exposé ou non. Si vous avez déjà exposé ou avez déjà été publié merci de préciser les références
- Une sélection de 15 images maxi au format Jpeg de 3500 pixels dans le plus grand côté. Les images au format brut (RAW) ou TIFF ne sont pas acceptées lors de la sélection. Elles pourront éventuellement être demandés dans un stade ultérieur.
- Chaque image devra porter un nom de fichier respectant la nomenclature suivante : NOM_PRENOM_TIREDUTHEME_NUMERO.jpeg (Ex : DUBOIS_CHARLES_VIEDEBUREAU_01.jpeg)
- Les images doivent comporter a minima la date de prise de vue et le lieu qu'elles soient inscrites dans les IPTC ou dans un fichier texte à part. Vous avez la liberté de titrer ou de légènder chaque image.
- Les IPTC (métadonnées) des images devront être accessibles en lecture